

**ABSENCES**

-Dans le cas d'une absence prévue, anticipez votre absence en apportant à la vie scolaire un billet dans votre carnet de correspondance **rempli et signé par votre représentant légal si vous êtes mineur**. Toute absence doit être justifiée par écrit (**carnet ou mail : vslyceerenoirangers@ac-nantes.fr**). Même si la vie scolaire a été prévenue oralement d'une absence (par téléphone au 02.41.72.52.14) un billet d'absence **doit obligatoirement être déposé à la vie scolaire dès votre retour au lycée pour régularisation**

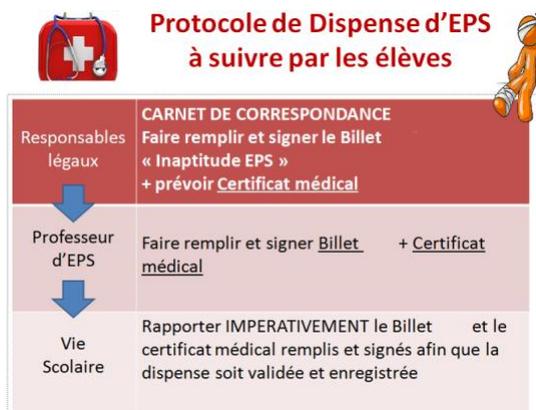
**RETARDS**

-Afin de respecter les enseignants et vos camarades de classe, il vous est demandé d'arriver à l'heure au lycée. S'il vous arrivait, exceptionnellement, de vous présenter en retard au lycée, passez à la vie scolaire avec votre carnet ; un billet rempli par les assistants d'éducation vous permettra d'être accepté en cours ou dirigé en ETUDE.

**INFIRMERIE**

-Pendant un cours, si vous ne vous sentez pas bien, sur accord du professeur, vous pouvez être accompagné à la Vie scolaire qui vous dirigera vers l'infirmerie si besoin. **Vous ne pouvez, en aucun cas, rentrer directement chez vous.**

**PROTOCOLE D'INAPTITUDE A LA PRATIQUE DE L EPS**



**NB : L'inaptitude à toutes ou parties des activités physiques ne signifie pas une dispense d'assiduité au cours d'EPS.**

**VIVRE ENSEMBLE**

Téléphoner, écouter de la musique n'est pas autorisé dans les bâtiments dont le self, excepté dans la Maison Des Lycéens.

**L'usage des dispositifs électroniques de communication et la recharge des téléphones sont interdits** dans les classes et au CDI. Le non-respect de cette règle entrainera une mise en dépôt du téléphone au bureau des CPE. L'élève devra le récupérer au bureau des CPE. Vous êtes cependant autorisés à vous servir de votre téléphone portable en silencieux dans le hall ou dans les couloirs.

-Il vous est demandé de **ne pas vous assoir dans les couloirs** et de **ne pas monter dans les étages avec les gobelets afin que tout le monde puisse circuler** en toute sécurité dans les couloirs et par respect pour l'ensemble de la communauté éducative.

**Pour travailler il y a la salle d'étude 07 (fermeture 12h15 13h), pour se détendre il y a la Maison Des Lycéens.**

**CASIERS / PHOTOCOPIEUR**

-Le lycée met à votre disposition **des casiers**. Etant donné le nombre limité de casiers, nous vous demandons de partager ce casier avec 1 ou 2 camarades. Il est conseillé de ne pas **déposer d'objets de valeur dans les casiers**. Un photocopieur à destination des élèves est mis en place près de la bagagerie **avec un code personnel et un quota** pour l'année.

**SELF**

-Il est nécessaire de réserver chaque jour vos repas **avant 9h30 aux bornes ou sur e-lyco** (possibilité d'anticiper la réservation de repas pour plusieurs jours). **Fin du service à 13h**. Toute absence de réservation ou de carte vous obligera à attendre la fin du service pour manger. Un planning de passage par niveau devant les portes du hall sera établi par les CPE. Un système de priorité est mis en place pour les élèves ayant des clubs, réunions CVL MDL etc.

**DIVERS**

-La **bagagerie** est réservée aux internes (de 7h45 à 18h15). Les élèves ayant du matériel encombrant d'arts plastiques peuvent y déposer leurs productions ; des casques de sécurité routière peuvent aussi y être déposés.

-Un **parking à skates** est disponible pour les élèves sur la cour, au niveau du parking à vélo.

-**Un affichage sur la vie au lycée et sur votre scolarité** est à votre service à la Vie Scolaire ; vous êtes invités à le consulter afin de vous tenir au courant des informations transmises par les personnels de la Vie Scolaire.

**-Communication élèves/personnels lycée : consultation PRONOTE TOUS LES JOURS !**